

## Reconnaissance et validation des acquis de l'expérience dans une pratique d'orientation, ou d'accompagnement

La « reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience », se développent depuis le milieu des années 80. Ce qui à l'époque n'étaient que des pratiques marginales a aujourd'hui obtenu droit de cité dans le cadre socio juridique français.

Les enjeux sont multiples. Raccourcir et optimiser les parcours de formation, faciliter l'insertion professionnelle, faire reconnaître son expérience en vue d'une certification, rendre plus lisible et visible ses compétences ... Ces pratiques concernent les différents acteurs de l'AIOA, de l'emploi, de la formation et ont pour objectif de permettre à chacun de faire reconnaître son expérience pour sécuriser son parcours, faciliter les transitions professionnelles, prouver ses acquis et atteindre son objectif. Les textes législatifs ont porté la logique de reconnaissance et de validation des acquis formels et informels tant sur le plan national qu'europpéen. En France, la loi sur le bilan de compétences en ouvrant un droit à l'orientation tout au long de la vie, a également permis que se développe des pratiques et des outils de reconnaissance des acquis et des compétences en expérimentant par exemple le portefeuille de compétences. La loi sur la VAE est allée plus loin dans cette reconnaissance académique et institutionnelle des acquis de l'expérience en permettant qu'ils soient validés par une certification. La réforme de la formation professionnelle de 2014 et les textes législatifs qui ont suivi renforcent cette dynamique et développant de nouvelles expérimentations, en permettant "la VAE hybride" en assouplissant l'accès à la VAE.

La formation qui est proposée permettra de faire le point sur l'existant dans le domaine de la reconnaissance et de la validation des acquis de l'expérience, de mettre à jour ses connaissances, de mieux connaître les expérimentations actuelles, et d'échanger sur ses pratiques.

### Intervenante

Nathalie Preterre  
Deshayes,  
Psychosociologue

### Formanat'

### Dates et lieux

9 et 10 Novembre à  
Rouen  
23 et 24 Novembre à  
Caen

### Publics visés

Professionnels de l'orientation, du conseil, de la formation, de l'insertion et de l'emploi

### Durée

14 heures

### Objectifs

- Mieux connaître les différents dispositifs /outil de reconnaissance et de validation des acquis
- Resituer les contexte d'émergence et leur spécificité
- Savoir mobiliser, les dispositifs et outils selon les besoins et demandes d'un candidat
- Réactualiser ses connaissances sur la VAE au regard des nouveautés
- Expérimenter pour soi un travail de reconnaissance d'acquis d'expérience

### Effectif

12  
personnes  
maximum

### Contenus

#### Jour 1

- La reconnaissance des Acquis : contexte d'émergence, enjeux, dispositif et outils
- Mieux se connaître pour se faire reconnaître : une démarche à accompagner et à expérimenter sur soi

#### Jour 2

- La validation des acquis de l'expérience : rappel des grands principes et actualisation des connaissances
- Etapes et acteurs du territoire
- Vae Partielle, VAE hybride, VAE totale : quel accompagnement vers la certification pour les différents acteurs ?

### Tarif

Gratuit

### Modalités pédagogiques

Les sessions de formation sont conçues pour qu'il y ait le plus d'échanges et d'interactions possibles entre les participants et l'intervenante mais aussi entre les participants eux même. Il sera fait appel à l'expérience et à la réflexion des participants ; Les modalités pédagogiques valoriseront les compétences de chacun ; Des exercices pratiques et des mises en situation seront proposées pour faire l'expérience pour soi avant de la proposer à d'autres. Des exposés réguliers émailleront les points abordés.

Les études de cas permettront des échanges de pratiques et l'identification de dispositifs et outils mobilisables selon les besoins et demandes d'un candidat et selon les ressources des territoires.

L'intervention des acteurs (exemple Point Relais Conseil) permettra de mieux situer les étapes et contours d'interventions de chacun dans la chaîne de service (information, conseil, certification, organisme de formation...). Mais aussi les expériences sur le territoire.



Action en  
lien avec le  
SPRO

